AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-70

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 2 au Bulletin N° 118 — 20 JUILLET 1970

AVERTISSEMENTS -

VERS DE LA GRAPPE — VIGNES

Le deuxième vol des papillons de Cochylis et d'Eudémis est commencé depuis quelques jours. Des pontes ont été déposées et des éclosions assez importantes de chenilles sont à craindre dans les situations habituellement attaquées par ces ravageurs et tout particulièrement dans les vignobles où les dégâts de la première génération ont été assez sérieux (vignobles de VOUVRAY et de CHINON notamment).

Dans les vignobles d'Indre-et-Loire l'évolution des Vers de la grappe est actuellement plus précoce que dans les autres départements.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception dans le département d'Indre-et-Loire. Dans les autres départements où l'activité des papillons du deuxième vol est plus tardive ce traitement sera exécuté à la fin de la semaine en cours.

Les poudrages sont à préférer aux pulvérisations dans la lutte contre la deuxième génération des Vers de la grappe. Les produits pouvant être utilisés sont mentionnés dans l'édition spéciale du Bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles qui a été remise à chaque abonné.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES — ARBRES FRUITIERS

Le premier vol se prolonge et des pénétrations de larves sont toujours à craindre. Le dernier traitement arrive ou va arriver en fin d'efficacité.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer une nouvelle application dans tous les vergers traités conformément aux indications données dans notre Bulletin du 29 Juin. Ce traitement sera retardé jusqu'à la fin de la semaine ou au tout début de la semaine prochaine dans tous les vergers où la dernière application a été réalisée en tenant compte des indications contenues dans le Bulletin du 8 Juillet.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE — POMMES DE TERRE

Cette maladie s'est développée dans quelques situations habituellement très favorables dans le Loiret. Dans les autres départements aucune manifestation de la maladie n'a encore été signalée. Nous demandons instamment aux producteurs de pommes de terre des départements du Loir-et-Cher, du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir, de nous faire parvenir, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou, les premières taches qu'ils pourraient observer dans leurs cultures.

INFORMATIONS -

OIDIUM DE LA VIGNE — VIGNES

Cette maladie rencontre actuellement des conditions très favorables à son développement ; il convient donc d'être vigilant afin d'intervenir le cas échéant.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER — ARBRES FRUITIERS

Il est conseillé de profiter de l'intervention contre le Carpocapse pour intervenir contre cette maladie dans tous les vergers où elle est actuellement observée.

PSYLLES DU POIRIER

On observe actuellement une activité importante de ces ravageurs dans quelques vergers. Il y a donc lieu d'être très vigilant afin d'intervenir le cas échéant.

ALTERNARIA DE LA TOMATE — CULTURES LEGUMIERES

Les conditions climatiques restant favorables à cette maladie, il y a lieu de maintenir la protection en tenant compte des indications données dans notre Bulletin du 8 Juillet 1970.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

P 135

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX